conforme au règlement (CE) nº 1907/2006

#### **REZ. PS 236 HORNBACH BLANC NATUREL**

Date de révision: 24.10.2024 Code du produit: REZ8382 Page 1 de 12

## RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

#### 1.1. Identificateur de produit

REZ. PS 236 HORNBACH BLANC NATUREL

# 1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

## Utilisation de la substance/du mélange

Revêtements et couleurs, matériels de remplissage, enduits, diluants

#### Utilisations déconseillées

Aucune information disponible. Respecter le mode d'emploi sur l'étiquette.

#### 1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

**Fabricant** 

Société: Schulz Farben- und Lackfabrik GmbH

Rue: An der Altnah 10

Lieu: D-55450 Langenlonsheim

Téléphone: +49 (0)6704 9388-0 Téléfax: +49 (0)6704 9388-50

E-mail: info@schulz-farben.de Internet: www.schulz-farben.de

Fournisseur

Société: HORNBACH Baumarkt (Schweiz) AG

Rue: Schellenrain 9
Lieu: CH-6210 Sursee
Téléphone: +41 419296262

E-mail (Interlocuteur): qualitaetsmanagement@hornbach.com

**1.4. Numéro d'appel d'urgence:** Tox Info Suisse 145; +49 (0)6704 9388-135 (9-15 h)

## **RUBRIQUE 2: Identification des dangers**

# 2.1. Classification de la substance ou du mélange

# Règlement (CE) nº 1272/2008

Ce mélange n'est pas classé comme dangereux au sens du règlement (CE) nº 1272/2008.

## 2.2. Éléments d'étiquetage

# Règlement (CE) nº 1272/2008

#### Étiquetage particulier de certains mélanges

EUH210 Fiche de données de sécurité disponible sur demande.

EUH211 Attention! Des gouttelettes respirables dangereuses peuvent se former lors de la

pulvérisation. Ne pas respirer les aérosols ni les brouillards.

# 2.3. Autres dangers

Les substances contenues dans le mélange ne remplissent pas les critères pour les substances PBT et vPvB énoncés à l'annexe XIII du règlement REACH.

Ce produit ne contient aucune substance ayant des propriétés endocriniennes chez l'homme, car aucun constituant ne répond aux critères.

Ce produit ne contient aucune substance ayant des propriétés de perturbation endocrinienne chez les organismes non-cibles, car aucun constituant ne répond aux critères.

# **RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants**

#### 3.2. Mélanges

conforme au règlement (CE) nº 1907/2006

#### **REZ. PS 236 HORNBACH BLANC NATUREL**

Date de révision: 24.10.2024 Code du produit: REZ8382 Page 2 de 12

#### Composants dangereux

Nº CAS	Substance				
	Nº CE	Nº Index	N° REACH		
	Classification (Règlement (Cl	E) nº 1272/2008)	•		
13463-67-7	dioxyde de titane			5 - < 10 %	
	236-675-5	022-006-00-2	01-2119489379-17		
	Carc. 2; H351				
1312-76-1	Silicate de potasse, rapport molaire >3,2%				
	215-199-1		01-2119456888-17		
	Skin Irrit. 2, Eye Irrit. 2, STOT SE 3; H315 H319 H335				
13463-67-7	dioxyde de titane			< 1 %	
	236-675-5	022-006-00-2			
	Carc. 2; H351				

Texte des phrases H et EUH: voir RUBRIQUE 16.

#### Limites de concentrations spécifiques, facteurs M et ETA

Nº CAS	N° CE	Substance	Quantité		
	Limites de cond	Limites de concentrations spécifiques, facteurs M et ETA			
13463-67-7	236-675-5	236-675-5 dioxyde de titane			
	par inhalation: DL50 = > 5000	CL50 = 6,8 mg/l (vapeurs); dermique: DL50 = > 10000 mg/kg; par voie orale: mg/kg			
1312-76-1	215-199-1	Silicate de potasse, rapport molaire >3,2%	1 - < 5 %		
	l'	par voie orale: DL50 = > 2000 mg/kg Skin Irrit. 2; H315: >= 40 - 100 Eye Irrit. 2; H319: >= 40 - 100 STOT SE 3; H335: >= 75 - 100			

# Information supplémentaire

La classification en tant que cancérogène par inhalation s'applique uniquement aux mélanges sous forme de poudre contenant 1 % ou plus de dioxyde de titane qui se présente sous la forme de particules ou qui est incorporé dans des particules ayant un diamètre aérodynamique = 10 µm.

#### **RUBRIQUE 4: Premiers secours**

# 4.1. Description des premiers secours

## Indications générales

En cas de doute ou s'il y a des symptômes, demander un conseil médical.

En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette.

En cas de perte de conscience avec respiration intacte placer la victime dans une position latérale de sécurité et consulter un médecin.

Si la victime est inconsciente ou si elle souffre de crampes, ne jamais lui faire ingurgiter quoi que ce soit.

Premiers secours: veillez à votre autoprotection!

#### Après inhalation

En cas de symptômes respiratoires: Transporter la victime à l'air libre, la protéger par une couverture et la maintenir immobile.

En cas d'irritation des voies respiratoires, consulter un médecin.

#### Après contact avec la peau

Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation.

Après contact avec la peau, se laver immédiatement et abondamment avec eau et savon.

Ne pas nettoyer avec: Solvants/Dilutions.

En cas d'irritation ou d'éruption cutanée: consulter un médecin.

# Après contact avec les yeux

En cas de contact avec les yeux, paupière ouverte rincer immédiatement à l'eau courante 10 à 15 minutes et consulter un ophtamologiste.

conforme au règlement (CE) nº 1907/2006

#### **REZ. PS 236 HORNBACH BLANC NATUREL**

Date de révision: 24.10.2024 Code du produit: REZ8382 Page 3 de 12

Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer

Demander immédiatement un avis médical.

#### Après ingestion

Allonger la victime au calme, la couvrir et la maintenir au chaud.

En cas d'ingestion, rincer la bouche avec de l'eau (seulement si la personne est consciente).

Faire boire de l'eau en grandes quantités par petites gorgées (effet de dilution).

NE PAS faire vomir.

Appeler immédiatement un médecin.

#### 4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Aucune information disponible.

#### 4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Traitement symptomatique.

#### RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

#### 5.1. Movens d'extinction

#### Moyens d'extinction appropriés

Le produit lui-même n'est pas combustible. Adapter les mesures d'extinction au milieu environnant mousse résistante à l'alcool; Dioxyde de carbone (CO2); Poudre d'extinction

#### Moyens d'extinction inappropriés

Jet d'eau à grand débit

#### 5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

En cas d'incendie, risque de dégagement de: Oxydes d'azote (NOx), suie, Dioxyde de carbone (CO2), Monoxyde de carbone

# 5.3. Conseils aux pompiers

Utiliser un équipement de protection personnel.

En cas d'incendie: Utiliser un appareil respiratoire autonome.

Utiliser un jet d'eau dans le périmètre de danger pour la protection des personnes et le refroidissement des récipients.

Mesures usuelles de la prévention d'incendie.

## Information supplémentaire

Ne pas laisser accéder au sous-sol/au sol.

L'eau d'extinction contaminée doit être collectée à part. Ne pas l'évacuer dans la canalisation publique ni dans des plans d'eau.

#### RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

# 6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

#### Remarques générales

Sol dangereusement glissant en cas d'écoulement/de déversement du produit.

Assurer une aération suffisante.

#### Pour les non-secouristes

Protection individuelle: voir rubrique 8

Éviter tout contact avec les yeux, la peau ou les vêtements.

Ne pas manger, ne pas boire et ne pas fumer pendant l'utilisation.

Conserver les récipients bien fermés dans un endroit frais bien ventilé.

## Pour les secouristes

Utiliser un équipement de protection personnel.

En cas d'incendie: Utiliser un appareil respiratoire autonome.

Mesures usuelles de la prévention d'incendie.

#### 6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Ne pas laisser s'écouler dans les canalisations ni dans les eaux courantes.

conforme au règlement (CE) nº 1907/2006

#### **REZ. PS 236 HORNBACH BLANC NATUREL**

Date de révision: 24.10.2024 Code du produit: REZ8382 Page 4 de 12

Ne pas laisser accéder au sous-sol/au sol.

En cas d'une fuite de gaz ou d'une infiltration dans les eaux naturelles, le sol ou les canalisations, avertir les autorités compétentes.

# 6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

#### Pour la rétention

Éviter une expansion en surface (p. ex. par un endiguement ou des barrages antipollution).

#### Pour le nettoyage

Absorber avec une substance liant les liquides (sable, diatomite, liant d'acides, liant universel).

Rincer abondamment avec de l'eau.

Collecter dans des récipients appropriés, fermés et apporter à la déchetterie.

#### **Autres informations**

Aucune information disponible.

# 6.4. Référence à d'autres rubriques

Maniement sûr: voir rubrique 7 Protection individuelle: voir rubrique 8 Evacuation: voir rubrique 13

# **RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage**

## 7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

## Consignes pour une manipulation sans danger

Protection individuelle: voir rubrique 8

Ne pas manger, ne pas boire et ne pas fumer pendant l'utilisation.

Éviter tout contact avec la peau, les yeux et les vêtements.

#### Préventions des incendies et explosion

Ne nécessite aucune mesure de prévention particulière contre l'incendie.

# Conseils d'ordre général en matière d'hygiène du travail

Après contact avec la peau, enlever immédiatement tout vêtements souillé ou éclaboussé etv se laver

immédiatement et abondamment avec d'eau et du savon.

Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation.

Se laver les mains avant les pauses et à la fin du travail.

Ne pas manger, ne pas boire et ne pas fumer pendant l'utilisation.

#### Information supplémentaire

En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette.

Conserver hors de la portée des enfants.

Lire attentivement et bien respecter toutes les instructions.

## 7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

# Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage

Conserver/Stocker uniquement dans le récipient d'origine.

Conserver les récipients bien fermés dans un endroit frais bien ventilé.

Stocker dans un endroit sec.

Protéger contre: Gel. inutilisable après congélation.

Conserver à l'écart de la chaleur.

Protéger des radiations solaires directes.

## Conseils pour le stockage en commun

Ne pas stocker ensemble avec: Comburant, Base forte, Acide fort.

Conserver à l'écart des aliments et boissons, y compris ceux pour animaux.

#### Information supplémentaire sur les conditions de stockage

Respecter le mode d'emploi sur l'étiquette.

Selon le produit, toujours fermer le récipient de manière hermétique.

## 7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

conforme au règlement (CE) nº 1907/2006

# **REZ. PS 236 HORNBACH BLANC NATUREL**

Date de révision: 24.10.2024 Code du produit: REZ8382 Page 5 de 12

Voir les informations fournies par le fabricant. Revêtements et couleurs, matériels de remplissage, enduits, diluants

# RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

# 8.1. Paramètres de contrôle

# Valeurs limites d'exposition (VME/VLE; Suva, 1903.f)

Nº CAS	Substance	ppm	mg/m³	fib/ml	Catégorie	Origine
471-34-1	Carbonate de calcium (alvéolaire)	-	3		VME 8 h	
13463-67-7	Dioxyde de titane (alvéolaire)	-	3		VME 8 h	
14807-96-6	Talc (exempt de fibres d'amiante) (alvéolaire)	-	2		VME 8 h	
-	Valeur limite pour les poussières en général (alvéolaire)	-	3		VME 8 h	
-	Valeur limite pour les poussières en général (inhalable)	-	10		VME 8 h	

# Valeurs de référence DNEL/DMEL

Nº CAS	Substance			
DNEL type		Voie d'exposition	Effet	Valeur
13463-67-7	dioxyde de titane			
Salarié DNEL,	aigu	par inhalation	local	10 mg/m³
Consommateu	r DNEL, à long terme	par voie orale	systémique	700 mg/kg p.c./jour
Salarié DNEL,	à long terme	par inhalation	systémique	10 mg/m³
1317-65-3	Calciumcarbonat			
Consommateu	r DNEL, à long terme	par inhalation	systémique	10 mg/m³
Consommateu	r DNEL, à long terme	par inhalation	local	1,06 mg/m³
Salarié DNEL,	à long terme	par inhalation	systémique	10 mg/m³
Salarié DNEL,	à long terme	par inhalation	local	4,26 mg/m³
Consommateur DNEL, à long terme		par voie orale	systémique	6,1 mg/kg p.c./jour
1312-76-1	Silicate de potasse, rapport molaire >3,2%			
Salarié DNEL,	à long terme	dermique	systémique	1,49 mg/kg p.c./jour
Salarié DNEL,	à long terme	par inhalation	systémique	5,61 mg/m³
Consommateu	r DNEL, à long terme	dermique	systémique	0,74 mg/kg p.c./jour
Consommateur DNEL, à long terme		par inhalation	systémique	1,38 mg/m³
Consommateur DNEL, à long terme		par voie orale	systémique	0,74 mg/kg p.c./jour
13463-67-7	dioxyde de titane			
Salarié DNEL,	aigu	par inhalation	local	10 mg/m³
Consommateur DNEL, à long terme		par voie orale	systémique	700 mg/kg p.c./jour

conforme au règlement (CE) nº 1907/2006

## **REZ. PS 236 HORNBACH BLANC NATUREL**

Date de révision: 24.10.2024 Code du produit: REZ8382 Page 6 de 12

#### Valeurs de référence PNEC

Nº CAS	Substance			
Milieu environr	Milieu environnemental			
13463-67-7	dioxyde de titane			
Eau douce	0,127 mg/l			
Eau douce (re	ets discontinus)	0,61 mg/l		
Eau de mer		1 mg/l		
Sédiment d'ea	u douce	1000 mg/kg		
Sédiment mari	n	100 mg/kg		
Micro-organismes utilisés pour le traitement des eaux usées 100 mg/l				
Sol 100 m				
1317-65-3	Calciumcarbonat			
Micro-organismes utilisés pour le traitement des eaux usées		100 mg/l		
1312-76-1	Silicate de potasse, rapport molaire >3,2%			
Eau douce		7,5 mg/l		
13463-67-7	dioxyde de titane			
Eau douce		0,127 mg/l		
Eau de mer	> 1 mg/l			
Sédiment d'ea	> 1000 mg/kg			
Sédiment marin >				
Micro-organismes utilisés pour le traitement des eaux usées > 100 mg/l				
Sol 100 mg/kg				

## 8.2. Contrôles de l'exposition

## Contrôles techniques appropriés

Assurer une aération suffisante.

#### Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle

# Protection des yeux/du visage

Conformément aux exigences de EN 166: Porter un appareil de protection des yeux/du visage.

# Protection des mains

Enduire une crème de protection pour les mains avant la manipulation du produit.

Conformément aux exigences de EN 374: Porter des gants appropriés.

Le modèle des gants spécial chimie doit être choisi en fonction des concentrations et quantités des substances chimiques spécifiques au poste.

Remplacer en cas d'usure! Voir les informations fournies par le fabricant. Matériau approprié: NBR

(Caoutchouc nitrile)

Temps de pénétration 240min

Epaisseur du matériau des gants: 0,2mm

Tenir compte des temps de résistance à la perforation et des caractéristiques de gonflement de la matière.

# Protection de la peau

Porter un vêtement de protection approprié, des gants et un appareil de protection des yeux/du visage.

## Protection respiratoire

Application au rouleau ou au pinceau En principe, pas besoin d'une protection respiratoire personnelle.

Pendant les pulvérisations, porter un appareil respiratoire approprié. Lors des travaux de pulvérisation, utiliser des filtres combinés du type A2/P2.

#### Protection contre les risques thermiques

non applicable

conforme au règlement (CE) nº 1907/2006

## **REZ. PS 236 HORNBACH BLANC NATUREL**

Date de révision: 24.10.2024 Code du produit: REZ8382 Page 7 de 12

#### Contrôle d'exposition lié à la protection de l'environnement

Ne pas laisser s'écouler dans les canalisations ni dans les eaux courantes.

Ne pas laisser accéder au sous-sol/au sol.

# RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

# 9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

L'état physique: Liquide

Couleur: voir Nom commercial du produit/désignation

Odeur: caractéristique Seuil olfactif: non déterminé

Testé selon la méthode

Point de fusion/point de congélation: non applicable

Point d'ébullition ou point initial d'ébullition ca. 100 °C calculé.

et intervalle d'ébullition:

Inflammabilité: non applicable
Limite inférieure d'explosivité: non déterminé
Limite supérieure d'explosivité: non déterminé
Point d'éclair: non déterminé
Température d'auto-inflammation: non applicable
Température de décomposition: non applicable

pH-Valeur (à 20 °C): < 11,4 ISO 976
Viscosité cinématique: > 20.5 mm²/s ASTM D 445

(à 40 °C)

Hydrosolubilité: complètement miscible

(à 20 °C)

Solubilité dans d'autres solvants

non déterminé

La vitesse de dissolution:

Coefficient de partage n-octanol/eau:

non applicable

La stabilité de la dispersion:

non applicable

Pression de vapeur: 23 hPa calculé.

(à 20 °C)

Pression de vapeur: 123 hPa calculé.

(à 50 °C)

Densité (à 20 °C): ca. 1,38 g/cm³ DIN EN ISO 2811-3

Densité relative:

Densité apparente:

Densité de vapeur relative:

Caractéristiques des particules:

non déterminé
non applicable
non applicable

# 9.2. Autres informations

#### Informations concernant les classes de danger physique

Dangers d'explosion

Le produit n'est pas: Explosif.

Combustion entretenue: Pas de combustion auto-entretenue

Propriétés comburantes

Non comburant (oxydant).

# Information supplémentaire

Aucune information disponible.

# **RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité**

conforme au règlement (CE) nº 1907/2006

#### **REZ. PS 236 HORNBACH BLANC NATUREL**

Date de révision: 24.10.2024 Code du produit: REZ8382 Page 8 de 12

#### 10.1. Réactivité

Ce produit est considéré comme non réactif dans des conditions normales d'utilisation.

#### 10.2. Stabilité chimique

Le produit est chimiquement stable si les conditions de stockage, d'utilisation et les températures préconisées sont respectées.

## 10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Réaction exothermique avec: Comburant, Acide fort, Base forte

#### 10.4. Conditions à éviter

Protéger contre: Gel.

Conserver à l'écart de la chaleur.

Protéger des radiations solaires directes.

Ne pas laisser sécher le produit.

#### 10.5. Matières incompatibles

Comburant, Acide fort, Base forte

## 10.6. Produits de décomposition dangereux

En cas d'incendie, risque de dégagement de: Oxydes d'azote (NOx), suie, Dioxyde de carbone (CO2), Monoxyde de carbone

#### Information supplémentaire

Aucune information disponible.

# **RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques**

## 11.1. Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE) nº 1272/2008

#### Toxicité aiguë

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

#### ETAmél calculé

ATE (orale) > 2000 mg/kg; ATE (cutanée) > 2000 mg/kg; ATE (inhalation vapeur) 80,81 mg/l; ATE (inhalation poussières/brouillard) > 5 mg/l

N° CAS	Substance					
	Voie d'exposition	Dose		Espèce	Source	Méthode
13463-67-7	dioxyde de titane					
	orale	DL50 mg/kg	> 5000	Rat	OCDE 425	
	cutanée	DL50 mg/kg	> 10000	Lapin	Producteur	
	inhalation (4 h) vapeur	CL50	6,8 mg/l	Rat		
1312-76-1	Silicate de potasse, rapport molaire >3,2%					
	orale	DL50 mg/kg	> 2000	Rat	Producteur	

## Irritation et corrosivité

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

#### Effets sensibilisants

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

# Effets cancérogènes, mutagènes, toxiques pour la reproduction

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

## Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

conforme au règlement (CE) nº 1907/2006

#### **REZ. PS 236 HORNBACH BLANC NATUREL**

Date de révision: 24.10.2024 Code du produit: REZ8382 Page 9 de 12

#### Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

## Danger par aspiration

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

## Informations sur les voies d'exposition probables

En cas de contact avec la peau; contact avec les yeux; ingestion; Inhalation: Effets voir Aucune information supplémentaire et pertinente disponible.

# Information supplémentaire référentes à des preuves

Le mélange est classé non dangereux selon le règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP].

#### 11.2. Informations sur les autres dangers

## Propriétés perturbant le système endocrinien

Ce produit ne contient aucune substance ayant des propriétés endocriniennes chez l'homme, car aucun constituant ne répond aux critères.

#### Information supplémentaire

Référence à d'autres sections: 2.3.15

# **RUBRIQUE 12: Informations écologiques**

#### 12.1. Toxicité

Le produit n'est pas: Écotoxique.

Nº CAS	Substance						
	Toxicité aquatique	Dose		[h]   [d]	Espèce	Source	Méthode
13463-67-7	dioxyde de titane						
	Toxicité aiguë pour les poissons	CL50 mg/l	> 1000	96 h	Tête de boule	OCDE 203	
	Toxicité aiguë pour les algues	CE50r mg/l	> 100		Pseudokirchneriella subcapitata	EPA-600/9-78-018	
	Toxicité aiguë pour les crustacés	CE50 mg/l	> 1000		Daphnia pulex (puce d'eau)	OCDE 202	

## 12.2. Persistance et dégradabilité

Le produit n'a pas été testé.

#### 12.3. Potentiel de bioaccumulation

Le produit n'a pas été testé.

#### **FBC**

Nº CAS	Substance	FBC	Espèce	Source
13463-67-7	dioxyde de titane	19-352	Oncorhynchus mykiss	
			(Truite arc-en-ciel)	

# 12.4. Mobilité dans le sol

Le produit n'a pas été testé.

## 12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

Les substances contenues dans le mélange ne remplissent pas les critères pour les substances PBT et vPvB énoncés à l'annexe XIII du règlement REACH.

Le produit n'a pas été testé.

## 12.6. Propriétés perturbant le système endocrinien

Ce produit ne contient aucune substance ayant des propriétés de perturbation endocrinienne chez les organismes non-cibles, car aucun constituant ne répond aux critères.

#### 12.7. Autres effets néfastes

Aucune information disponible.

#### Information supplémentaire

Ne pas laisser s'écouler dans les canalisations ni dans les eaux courantes.

conforme au règlement (CE) nº 1907/2006

## **REZ. PS 236 HORNBACH BLANC NATUREL**

Date de révision: 24.10.2024 Code du produit: REZ8382 Page 10 de 12

Éviter le rejet dans l'environnement.

#### RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

#### 13.1. Méthodes de traitement des déchets

#### Recommandations d'élimination

Ne pas laisser s'écouler dans les canalisations ni dans les eaux courantes. Ne pas laisser accéder au sous-sol/au sol.

Eliminer en observant les réglementations administratives.

#### Code d'élimination des déchets - Produit (RS 814.610.1, OMoD)

Déchets provenant de la fabrication, de la formulation, de la distribution et de l'utilisation de produits de revêtement (peintures, vernis et émaux vitrifiés), de colles, de mastics et d'encres d'impression; Déchets provenant de la fabrication, de la formulation, de la distribution, de l'utilisation et du décapage de peintures et de vernis; Déchets de peintures et de vernis, autres que ceux visés à la rubrique 08 01 11

# Code d'élimination des déchets - Résidus (RS 814.610.1, OMoD)

Déchets provenant de la fabrication, de la formulation, de la distribution et de l'utilisation de produits de revêtement (peintures, vernis et émaux vitrifiés), de colles, de mastics et d'encres d'impression; Déchets provenant de la fabrication, de la formulation, de la distribution, de l'utilisation et du décapage de peintures et de vernis; Déchets de peintures et de vernis, autres que ceux visés à la rubrique 08 01 11

# Code d'élimination des déchets - Emballages contaminés (RS 814.610.1, OMoD)

Déchets provenant de la fabrication, de la formulation, de la distribution et de l'utilisation de produits de revêtement (peintures, vernis et émaux vitrifiés), de colles, de mastics et d'encres d'impression; Déchets provenant de la fabrication, de la formulation, de la distribution, de l'utilisation et du décapage de peintures et de vernis; Déchets de peintures et de vernis, autres que ceux visés à la rubrique 08 01 11

# L'élimination des emballages contaminés

Eliminer en observant les réglementations administratives.

#### **RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport**

Hallsport terrestre (ADIVINID)	
14.1. Numéro ONU ou numéro	Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de
<u>d'identification:</u>	transport.

<u>14.2. Désignation officielle de</u>
transport de l'ONU:

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

<u>14.3. Classe(s) de danger pour le</u>
transport:

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

**14.4. Groupe d'emballage:**Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

Transport fluvial (ADN)

transport:

Transport torrostro (ADD/DID)

**14.1. Numéro ONU ou numéro** Classification de transport non disponible. Porteur de transport non utilisé. **d'identification:** 

14.2. Désignation officielle de Classification de transport non disponible. Porteur de transport non utilisé.

transport de l'ONU:

<u>14.3. Classe(s) de danger pour le</u> Classification de transport non disponible. Porteur de transport non utilisé.

**14.4. Groupe d'emballage:** Classification de transport non disponible. Porteur de transport non utilisé.

Transport maritime (IMDG)

14.1. Numéro ONU ou numéro Classification de transport non disponible. Porteur de transport non utilisé. d'identification:

conforme au règlement (CE) nº 1907/2006

## **REZ. PS 236 HORNBACH BLANC NATUREL**

Date de révision: 24.10.2024 Code du produit: REZ8382 Page 11 de 12

14.2. Désignation officielle de Classification de transport non disponible. Porteur de transport non utilisé.

transport de l'ONU:

14.3. Classe(s) de danger pour le Classification de transport non disponible. Porteur de transport non utilisé.

transport:

**14.4. Groupe d'emballage:** Classification de transport non disponible. Porteur de transport non utilisé.

Transport aérien (ICAO-TI/IATA-DGR)

**14.1. Numéro ONU ou numéro**Classification de transport non disponible. Porteur de transport non utilisé.

d'identification:

14.2. Désignation officielle de Classification de transport non disponible. Porteur de transport non utilisé.

transport de l'ONU:

<u>14.3. Classe(s) de danger pour le</u> Classification de transport non disponible. Porteur de transport non utilisé.

transport:

**14.4. Groupe d'emballage:** Classification de transport non disponible. Porteur de transport non utilisé.

14.5. Dangers pour l'environnement

DANGEREUX POUR Non

L'ENVIRONNEMENT:

#### 14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Aucune information disponible.

## 14.7. Transport maritime en vrac conformément aux instruments de l'OMI

non applicable

# RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

# 15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

#### Informations réglementaires UE

Limites d'utilisation (REACH, annexe XVII):

Inscription 75

2004/42/CE (COV): max. 1 g/l

Sous-catégorie selon la directive Intérieur mate murs et plafonds (brillant <= 25@60°) - revêtements en

2004/42/CE: phase aqueuse, Valeur limite COV: 30 g/l

Indications relatives à la directive N'est pas soumis au 2012/18/UE (SEVESO III)

2012/18/UE (SEVESO III):

# Législation nationale

Information supplémentaire

Les réglementations nationales doivent être également observées!

# 15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Pour les substances de ce mélange, aucune évaluation de sécurité n'a été faite.

## **RUBRIQUE 16: Autres informations**

conforme au règlement (CE) nº 1907/2006

#### **REZ. PS 236 HORNBACH BLANC NATUREL**

Date de révision: 24.10.2024 Code du produit: REZ8382 Page 12 de 12

# Abréviations et acronymes

CLP: Classification, labelling and Packaging

REACH: Registration, Evaluation and Authorization of Chemicals

GHS: Globally Harmonised System of Classification, Labelling and Packaging of Chemicals

**UN: United Nations** 

CAS: Chemical Abstracts Service
DNEL: Derived No Effect Level
DMEL: Derived Minimal Effect Level
PNEC: Predicted No Effect Concentration

ATE: Acute toxicity estimate LC50: Lethal concentration, 50%

LD50: Lethal dose, 50% LL50: Lethal loading, 50% EL50: Effect loading, 50%

EC50: Effective Concentration 50%

ErC50: Effective Concentration 50%, growth rate NOEC: No Observed Effect Concentration

BCF: Bio-concentration factor

PBT: persistent, bioaccumulative, toxic vPvB: very persistent, very bioaccumulative

MARPOL: International Convention for the Prevention of Marine Pollution from Ships

IBC: Intermediate Bulk Container VOC: Volatile Organic Compounds SVHC: Substance of Very High Concern

Pour la signification des abréviations et acronymes, voir: ECHA Guide relatif aux informations requises et

évaluation de sécurité chimique. Chapitre R.20 (Tableau des termes et abréviations).

Skin Irrit: Irritation cutanée Eye Irrit: Irritation oculaire Carc: Cancérogénicité

STOT SE: Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique

# Les principales références bibliographiques et sources de données

Aucune information disponible.

#### Texte des phrases H et EUH (Numéro et texte intégral)

H315 Provoque une irritation cutanée.
 H319 Provoque une sévère irritation des yeux.
 H335 Peut irriter les voies respiratoires.
 H351 Susceptible de provoquer le cancer.

EUH210 Fiche de données de sécurité disponible sur demande.

EUH211 Attention! Des gouttelettes respirables dangereuses peuvent se former lors de la

pulvérisation. Ne pas respirer les aérosols ni les brouillards.

#### Information supplémentaire

Les informations figurant dans cette fiche de données de sécurité correspondent à nos connaissances actuelles au moment de l'impression. Ces informations visent à fournir des points de repère pour une manipulation sûre du produit objet de cette fiche de données de sécurité, concernant en particulier son stockage, sa mise en oeuvre, son transport et son élimination. Les indications ne sont pas applicables à d'autres produits. Dans la mesure où le produit est mélangé ou mis en oeuvre avec d'autres matériaux, cette fiche de données de sécurité n'est pas automatiquement valable pour la matière ainsi produite.

(Toutes les données concernant les composants dangereux ont été obtenues, respectivement, dans la dernière version de la fiche technique de sécurité du sous-traitant.)